

EST-CE QUE PROTÉGER RÉDUIT LA LIBERTÉ ?

Café-philos Bouliac 26 octobre 2018



Eugene Delacroix : La Liberté guidant le peuple



SOMMAIRE

Définitions : la **protection / la liberté** au sens philosophique

Genèse, enjeux et champs d'action

Devise de la République Française et d'Haiti

Quelques citations

Conclusion

La protection : définitions du Larousse

- Etymologie : couvrir devant, abriter (latin).
- Mettre quelqu'un, quelque chose à l'abri d'un dommage, d'un danger
Exemple : le vaccin protège de la grippe.
- ·Assurer la protection des personnes qui se trouvent dans un lieu, ou qui y circulent, par un équipement spécial ou par un personnel spécialisé : Des barrières protègent la sortie de l'école.
- ·Favoriser le développement d'une activité en apportant son soutien, son aide, en particulier sur un plan financier, pratique : Protéger les arts et les lettres.



La liberté : un concept récent philosophiquement !

- Etymologie : liber, libre (latin)
- Les « philosophes modernes » en parlent : Kierkegaard, puis Heidegger et Sartre...
- la liberté peut être définie de manière positive comme **l'autonomie d'une personne douée de raison**. La liberté est la possibilité de pouvoir agir selon sa propre volonté dans le cadre d'un système politique ou social, dans la mesure où l'on ne porte pas atteinte aux droits des autres et à la sécurité publique. Elle se définit, négativement, comme **l'absence de contrainte**...



DIFFÉRENTES FORMES DE LIBERTÉ

Liberté naturelle : en vertu du droit naturel.

Liberté civile : en respectant les lois.

Liberté politique : pouvoir exercer une activité politique, adhérer à un parti, militer, élire des représentants...

Liberté individuelle : droit de chacun d'agir librement sans encourir de mesures arbitraires (emprisonnement, astreinte à résidence, interdiction de se déplacer, etc.).



Utilisé seul, le terme "liberté" recouvre à la fois la liberté individuelle, la liberté civile et la liberté politique.

QU'EN EST IL DE « LA » LIBERTÉ ?

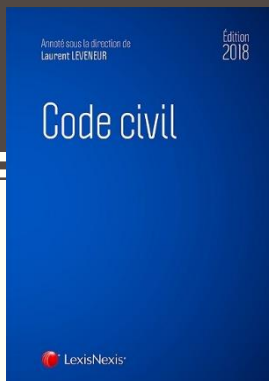
Avec un substantif ou un adjectif, "la liberté ..." décline les principes de la liberté appliqués à un domaine :

Liberté de conscience (choix d'une religion ou refus d'avoir une religion),
Liberté du culte,
Liberté d'opinion, de pensée, d'expression (politique, religieuse, philosophique),
Liberté de la presse,
Liberté de mouvement,
Liberté d'association,
Liberté syndicale,
Liberté économique...

D'AUTRES ENJEUX ET CHAMPS D'ACTION...

Liberté vs fatalisme : quelques travaux des philosophes
Exemple : La légende d'Œdipe qui n'échappe pas à l'oracle de Delphes...

Liberté individuelle du philosophe & droit fondamentaux
du législateur : *exemple du Code civil*



Et la devise de la république française ? (et d'Haïti)

Dans cette devise :

"Liberté, Égalité, Fraternité"

Proclamée pour la première fois lors de la Révolution, le terme "liberté" sous-entend que la contrainte et le devoir ne peuvent venir que des lois établies par l'Assemblée nationale, librement élue par le peuple.



QUELQUES CITATIONS

Paul Valéry : « liberté, c'est un de ces mots détestables qui ont plus de valeur que de sens »

Descartes : « La liberté de notre volonté se connaît sans preuve, par la seule expérience que nous en avons »

Spinoza : « Les hommes se trompent en ce qu'ils se croient libres, et cette opinion consiste en cela seuls qu'il ont conscience de leurs actions et ignorants des causes par où ils sont déterminés; ce qui constitue donc leur idée de la liberté, c'est qu'ils ne connaissent aucune cause de leurs actions »

Sartre : « La liberté coïncide en son fond avec le néant qui est au cœur de l'homme »

Rousseau : « La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être soumis à celle d'autrui ; elle consiste encore à ne pas soumettre la volonté d'autrui à la nôtre ».

CONCLUSION

La liberté semble relever plus de l'idéal que de l'idée définie. Elle demeure un concept indéterminé mais qu'il est nécessaire de présupposer pour parvenir à maintenir l'idée de responsabilité. Sans le concept de liberté : plus à répondre de soi et le déterminisme et la fatalité peuvent devenir des excuses à ce que l'on est !

Rolland : « La fatalité, c'est l'excuse des âmes sans volonté ».

La liberté n'est pas un choix, elle est un état de fait, une nécessité : on ne peut pas ne pas être libre sinon toute idée de responsabilité disparaît... C'est justement lorsqu'une personne n'est plus ou n'est pas en capacité d'exercer ces droits sans nuire à ses propres intérêts qu'elle a besoin d'être protégée.

Elle devient donc **soumise à autrui**, donc privée de liberté !

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !